



Zone humide de Lanveur, une page se tourne

Destinataire :

La zone humide de Lanveur, appelé localement « Landes de Lanveur » ou encore « Poderez » (la poterie) est une zone humide de 30 hectares, situé sur les communes de Plouvien et de Lannilis. Cet espace naturel se trouve sur un plateau, bordé par l'Aber-Wrac'h au Nord et par l'Aber-Benoît au Sud. Divisé en 4 parcelles cadastrales, 3 d'entre elles sont propriétés de la Communauté de Communes de Plabennec et des Abers (CCPA), la dernière appartient à un propriétaire privé. Il n'y a, à ce jour, aucune protection réglementaire.

Une histoire riche

Les potiers furent les premiers utilisateurs connus de cet espace. Au XVI^{ème} siècle l'industrie des poteries semblait déjà très florissante. Cette activité perdura jusqu'au début du XX^{ème} siècle.



Potier de Lannilis lors de la fête de la poterie à Plouvien

Les guerres 14-18 et 39-45 laissèrent également des traces. En effet, durant le premier conflit mondial, Brest était un des principaux ports de débarquement des troupes américaines. Lanveur leur servait de zone d'entraînement pour le tir d'artillerie. Durant la deuxième guerre mondiale, un réseau de tranchées et de trous de combat furent creusés par les allemands, au sud du site.

Après la guerre, les paysans y firent pâturer leurs chevaux, extrayèrent la tourbe et prélevèrent la lande qu'ils utilisaient en litière dans les écuries.

Plus récemment, dans les années 80, le SIVOM de Plabennec (= CCPA) vendit les terrains à la société centrale des bois et scieries de la Manche (SCBSM) afin que celle-ci puisse planter des résineux et exploiter le site. Ces plantations furent un échec car le sol était trop humide et les arbres peinaient à pousser.

Ne pouvant exploiter le site, le SIVOM décida d'y construire une usine de broyage et d'épandage des ordures ménagères afin de désengorger les décharges de la région. Le projet a avorté grâce à la mobilisation d'une petite association locale.

Le site depuis ces nombreuses années resta inexploité. Seule une activité de ball-trap était présente jusqu'à aujourd'hui.

Avec l'enfrichement progressif, l'accès à l'intérieur de la zone devenait périlleux. L'association de cavaliers rouvrit un chemin à travers ajoncs, bruyères et saules afin de permettre la liaison entre Plouvien et Lannilis.

Dans ce numéro :

<u>La zone humide de Lanveur</u>	1
<u>An Naer, le serpent</u>	3
<u>Les frayères à saumons</u>	6
<u>La mouche de Mai</u>	8
<u>Infos diverses</u>	10

Retrouvez-nous sur
le web !

<http://rade-de-brest.infini.fr/>

www.bretagne-vivante.org

<http://www.forumbretagne-vivante.org/>

Bretagne Vivante SEPNEB
186 rue Anatole France
B.P. 63121
29231 Brest cedex 3

Tél : 02 98 49 07 18

brest@bretagne-vivante.org

Une zone humide connue des naturalistes

Lanveur a été intégré à l'inventaire des tourbières du Finistère en 2001-2003 (inventaire réalisé par la Fédération Centre Bretagne Environnement). Le Conservatoire Botanique National de Brest a également prospecté dès 1999 et a cartographié 4 stations de plantes remarquables protégées au niveau national (*Drosera intermedia*, *Drosera rotundifolia*) et au niveau du massif armoricain (*Pinguicula lusitanica*, *Epilobium palustre*, *Narthécium ossifragum*).

Christian Le Jeune, stagiaire à la commune de Plouvien, a réalisé en 2006 une première étude sur la zone. Ce qui a permis de mettre en avant la présence d'espaces d'intérêts patrimoniaux tel que les « landes humides méridionales » et les « landes atlantiques à *Erica* et *Ulex* ».

En 2009, Bretagne Vivante a posé 11 plaques de caoutchouc, sur un linéaire de 500 mètres afin d'assurer le suivi des reptiles.

En 2010, la rédaction d'un plan de gestion a été réalisée par Benoît Daniau, stagiaire à la CCPA.

En parallèle, de nombreuses animations « grand public » ont été organisées : « Fréquence grenouille » édition 2009 et 2010, la « fête de la Nature » en 2011, ainsi que des sorties destinées aux groupes thématiques des atlas in-



Fête de la Nature 2011 (photo : Leïla Bizien)

vertébrés et amphibiens-reptiles de Bretagne Vivante.

Quel avenir ?

Les études de Christian et de Benoît ont fait ressortir plusieurs problèmes sur le site :

- La fermeture du milieu s'accroît d'année en année
- le ball-trap est une source importante de nuisances (plomb, plateaux en brai de houille : dérivé du pétrole).

La communauté de communes après avoir validé le plan de gestion a décidé de ne pas renouveler le prêt du terrain à l'association de ball-trap, depuis le 8 Avril 2011. La raison principale : la pratique de cette activité présente des risques sanitaires importants vis-à-vis du captage d'eau de la

commune de Lannilis qui se situe à 1 km du ball-trap !

Les prochaines étapes consistent en la signature d'une convention de gestion entre la CCPA et Bretagne Vivante. Autre nouvelle réjouissante : les élus ont émis le souhait de doter le site d'un arrêté de protection de biotope qui procurera une protection réglementaire.

Enfin, un sentier d'interprétation et des sorties pourraient être mis en place pour faire connaître le site aux promeneurs, aux scolaires...

Vos observations nous intéressent

Si, au cours d'une balade à Lanveur, vous avez l'occasion de prendre des photos d'animaux et que vous voulez connaître leurs noms, vous pouvez envoyer vos clichés par mail à Stéphane Wiza ou Christian Le Jeune, sans oublier de préciser la date des observations.

stephane.wiza@bretagne-vivante.org

christian.lejeune@bretagne-vivante.org



An Naer (le serpent), en Bretagne ouest

Il y a reptile et reptile. Autant le serpent, en Bretagne comme dans beaucoup de cultures occidentales, porte sur chacune de ses écailles le poids de l'ignorance, des préjugés et des peurs, autant ses cousins lézards et tortues n'arborescent cet encombrant privilège.

Son plus grand tort en Occident est d'être désigné d'office coupable du péché originel dans le jardin d'Eden, d'avoir rendu l'homme mortel.

Antithèse de l'homme qui s'est levé sur ses pattes arrières, accusé d'empêcher l'élévation de la pensée, « Maudit par Dieu, le serpent devra ramper et manger la poussière », dit la Bible. Dans les civilisations judéo-chrétiennes son sort est donc bel et bien scellé.

Dans les civilisations africaine, australienne, amérindienne, indienne, c'est tout à fait le contraire. Même si le paysan indien redoute sa morsure mortelle sur ses pieds nus à la nuit tombée, il le vénère ;

acteur de la création de l'univers, dieu ou héros civilisateur, le serpent cosmique peut être mâle et femelle à la fois, représentation gémellaire, force créatrice et destructrice ou encore lien entre le Ciel et la Terre.

Quoiqu'il en soit, premier maillon des génèses mystiques, il se place frontalement dans un manichéen combat entre le bien et le mal, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre mais jamais neutre. Que de responsabilités ! Pendant des siècles, il a été, chez nous, victime de cette sinistre réputation, concrétisée par une mort certaine lors de chaque rencontre avec l'homme.

Cela va mieux, on souhaite de nos jours l'éviter plutôt que l'exterminer. Son venin aussi le fait craindre et donc fascine. Quelques milligrammes d'un poison qui d'une pique, prend la vie en quelques minutes... à un campagnol ou une musaraigne certes, mais très rarement à un homme par chez nous.

Beaucoup de légendes nourries

par l'ignorance ont encore cours de nos jours et elles ont la vie dure !

Quelle n'est pas la surprise, pour ceux dont la curiosité est plus forte, que la crainte de constater que la peau des serpents est douce, soyeuse et non visqueuse, qu'une vipère ne dépose pas ses crochets avant de traverser un ruisseau, qu'elle n'aime pas plus le lait qu'elle n'hypnotise ses proies.

Darwin l'a replacé dans un climat moins passionnel bien que passionnant pour le briseur de mythes qu'est, à son corps défendant, le naturaliste.

Voir le serpent à travers le prisme de l'évolution permet aussitôt de dédramatiser le débat, et, en le débarrassant de sa culpabilisante seconde peau, d'enfin se concentrer sur l'essentiel qui nous concerne : rencontrer, comprendre et en apprendre un peu plus les serpents bretons, leur présent et leur avenir.

Actuellement 3 espèces sont bien connues dans l'Ouest de la péninsule bretonne.



La couleuvre à collier (*natrix natrix*)

la vipère berus ou péliade
(*vipera berus*)





et la coronelle lisse (*coronelle austriaca*),
qui est, certes, moins connue.

Ayant pour précepte « pour vivre heureux, vivons cachés », nos serpents font partie intégrante des milieux caractéristiques de la Bretagne. Préférant les vastes zones humides (tourbières, fond de vallées) et la douceur des landes littorales, ils occupent moins intensément le peu de bocage post-remembrement.

Animaux « à sang froid », ou, plus exactement dans l'incapacité d'entretenir une température interne constante, ils pointent leurs museaux un matin ensoleillé de Février, au sortir d'une hibernation qu'ils ont passé à l'abri du gel et des inondations, dans un terrier, une souche ou au creux d'une roche. Ces premiers jours sont les plus favorables à leur observation; la végétation est encore rase et, engourdis, leur besoin urgent de s'exposer complètement et longuement à la chaleur énergisante du soleil les livre complètement à nos regards. Ils sont parfois nombreux à hiberner ensemble et donc à s'exposer ainsi.

Alors leur métabolisme se transforme avec l'augmentation de la température, leurs capacités à se mouvoir, se nourrir, à digérer et à se reproduire sont recouvrées.

Ils se chargent alors, jusqu'à Octobre, depuis des millions d'années, de réguler les populations de micromammifères (musaraignes, campagnols, souris etc..), d'amphibiens (grenouilles rousses, vertes, crapauds..) et de lézards.

Les accouplements, ayant lieu principalement au Printemps, donnent parfois lieu à des pseudo-combats de mâles, comme chez la vipère berus, l'un poussant l'autre en dressant le premier tiers du corps.

Environ deux mois plus tard, les femelles pondront de deux à quatre dizaines d'œufs (couleuvre) dans un endroit chaud, ou donneront le jour directement à des petits vivants et autonomes (vipère et coronelle).

Les couleuvreaux verront le jour 50 jours plus tard, après avoir découpé la paroi parcheminée de leur œuf grâce à une dent spéciale située au bout du museau, et qui tombe après la naissance. Ils s'éparpillent par centaines, si plusieurs pontes sont rassemblées, dans la nature environnante en quelques heures. Sitôt livrés en pâture à leurs nombreux prédateurs (rapaces, hérons, geais, petits carnivores mais aussi grenouilles ou crapauds adultes qui prennent ainsi une revanche provisoire), peu en réchapperont.

Les femelles pondeuses ne seront plus là pour assister au spectacle : sitôt pondus les œufs, elles ne protègent ni ne couvent le nid, et n'ont pas besoin d'élever leurs rejetons.

Les bébés serpents longs d'une quinzaine de centimètres, sont des copies conformes à échelle réduite de leurs parents ; complètement finis, il ne leur reste plus qu'à se débrouiller pour grandir. Ils se nour-

rissent au tout début d'insectes et sont très exposés aux pesticides.

Une croissance ininterrompue durant leur 15 à 20 ans de vie, rythmée par les mues successives (3 à 6 par an) que le manque d'élasticité de leur peau d'écailles leur impose.

Ainsi le jeune couleuvre pourra atteindre la robustesse d'un adulte parfois proche d'un mètre de longueur, tandis que la jeune vipère atteindra autour de 70 centimètres. La coronelle, une fois adulte, mesurant environ 60 centimètres.

La plupart des serpents en France ne sont pas sur la liste rouge des espèces en danger d'extinction. Mais nos trois bretonnes rescapées de l'ère secondaire bravent, bon an mal an, les obstacles de la Bretagne contemporaine, des villes qui s'étendent, des zones humides que l'on assèche; Ainsi le morcellement des biotopes crée l'isolement des populations qui s'appauvrissent par manque de mélange génétique ou, au contraire, par concurrence exacerbée dans ces îlots.

Fragile est aussi la prise de conscience qui réhabilite nos vieux reptiles en tant que maillons égaux dans la biodiversité. Bien sûr, protéger les milieux est encore, comme pour beaucoup d'espèces, la meilleure des solutions à court terme.

Mais ces mises sous cloche ne sauraient assurer un brassage des populations optimal sur le long

terme car leur fragilité face à un imprévu est grande. Seuls des corridors liant ces populations relictuelles en serait un des saluts.

A l'heure où je vous parle, les vipères et couleuvres mâles ont la bougeotte, ils se sont lancés dans la quête d'une femelle distante de quelques kilomètres. Leur discrétion et leur prudence est un atout. Ils peuvent emprunter une haie, un talus ou un fossé, mais face à une large route goudronnée leur obstination à se reproduire peut leur être fatale.

Ainsi va la vie de la petite vipère berus qui entend bien rester encore pour longtemps l'habitante historique du Yeun Elez ou des landes littorales battues par les vents, en élément vivant indissociable de ces endroits restés préservés, parfaitement intégré au patrimoine naturel breton.



Puissions-nous encore demain, lors d'une promenade sur le sentier des douaniers, faire déguerpir les couleuvres rapides et les lézards à gorge turquoise.

Puissent les futures générations en promenade, se laisser surprendre et contempler, au détour d'une lande rousse, la gardienne du goulet de Brest posée sur le socle de granit qui l'a vu naître.

[François Quinquis](#) (section Rade de Brest)



Des sources de vie: les frayères à saumons

Peu de régions européennes ont le privilège de posséder des rivières encore fréquentées par le saumon atlantique. A l'échelle de la France, c'est en Basse-Bretagne que l'on compte la plus forte concentration de cours d'eau occupés par ce grand migrateur emblématique, notamment dans le département du Finistère. Si la plus grande rivière du département, l'Aulne, a vu ses populations de saumons fortement chuter (suite aux effets de la canalisation), le « poisson roi » est encore bien présent sur plusieurs fleuves côtiers du département.

Au fil des années, notamment sous l'impulsion de l'AAPPSB (1) quelques AAPPMA (2) ont oeuvré

en faveur de mesures de protection et de gestion halieutique pour tenter de mieux gérer l'espèce. Depuis les années 80, des dispositions nationales ont permis, petit à petit, de mettre en place des outils de plus en plus précis pour mieux suivre l'espèce aux différents stades de son cycle de vie en eau douce.

Sur l'Elorn, on dispose de données chiffrées les plus anciennes, qui permettent aujourd'hui de réaliser un état des lieux, mais surtout d'estimer l'évolution des stocks depuis plus d'un demi-siècle.

En effet, les captures à la ligne sont connues grâce à l'Association le CHUPEN (créée en 1954 à la

Roche Maurice). Dans les années 80, sous l'impulsion du CSP (3) ce fleuve côtier est doté d'une des premières trappes de comptage des poissons migrateurs en France. Elle fonctionnera manuellement durant près de 4 ans. Depuis avril 2007, cette station, propriété de la fédération des AAPPMA du Finistère, est désormais équipée d'un système de vidéo-comptage. L'outil est géré au quotidien par l'AAPPMA ; par ailleurs, depuis 1997, l'Elorn bénéficie du suivi d'abondance des juvéniles de saumons (mis au point sur le Scorff) sous maîtrise d'ouvrage fédérale.

Enfin, à partir de 1977, l'AAPPMA assure le comptage annuel des frayères.



Le COMPTAGE DES FRAYERES ; un indicateur parmi d'autres

Dès la fin de l'automne et jusqu'au début janvier, les géniteurs qui ont remonté la rivière tout au long de l'année vont se retrouver sur les zones de frayères pour assurer la descendance de l'espèce. C'est un moment privilégié pour compter le nombre de « nids » creusés par les femelles et réaliser un véritable zoom sur la répartition des reproducteurs à l'échelle du bassin versant, affluents compris.

En effet, à partir de la fin novembre, les poissons vont se retrouver sur les habitats de type radier pour creuser les fonds qui présentent une granulométrie assez grossière type « pierres » et « cailloux ». La femelle laboure alors le substrat et creuse une véritable fosse, plus ou moins importante selon sa taille. Ainsi, une tâche claire, constituée en amont d'une dépression et d'un « tas de gros gravillons remué en aval », devient elle bien vi-

sible par eau claire. Ce sont ces « nids » que les opérateurs comptent en fin de période de reproduction (janvier). Ce comptage est souvent l'occasion, lorsque les eaux ne sont pas trop turbides (car nous sommes alors souvent en période de fortes eaux), de réaliser des magnifiques observations et prises de vue. C'est en effet un spectacle impressionnant que d'observer ces grands poissons qui ont réalisé des milliers de kms dans l'Atlantique Nord, creusant leurs frayères dans des affluents d'à peine 1 mètre de large, parfois à peine recouverts d'eau.

Cet inventaire annuel n'est pas d'une précision absolue car il peut y avoir confusion avec des frayères de grosses truites, de plus la reproduction se déroulant sur près de deux mois, il peut arriver que les fortes crues nivellent les nids. En outre, sur certains types de fonds (notamment à dominante schisteuse) il n'est pas toujours aisé de bien déceler les frayères, sauf à observer les géniteurs en action. Ainsi, à la suite d'automnes et de début d'hivers très pluvieux, le comptage des frayères a-t-il tendance à sous-évaluer le nombre de creusements.

Néanmoins, au fil du temps, l'expérience aidant, cet inventaire de terrain permet de suivre l'évolution et parfois de déceler les problèmes d'accès sur tel ou telle partie de cours d'eau mais en aucun cas d'évaluer précisément la population reproductrice. En effet, en fonction du niveau d'eau et de la température, une femelle peut creuser un ou plusieurs nids, un mâle peut féconder plusieurs femelles. En clair X nids ne corres-

pondent donc pas à X poissons. Le comptage est donc avant tout une approche qui permet surtout de suivre la répartition des géniteurs sur l'ensemble du cours d'eau, affluents compris.

Cependant couplée à d'autres méthodes comme l'indice d'abondance des juvéniles par exemple, (voir ci-dessous) cette approche présente, entre aussi l'intérêt, de vérifier le bon ou le mauvais déroulement de la reproduction.

Le suivi d'abondance de juvéniles de saumon. *Mis en place en 1998 sur l'Elorn, cette méthode consiste, par pêche électrique sur les secteurs de radiers et de rapides, qui sont les habitats préférentiels des juvéniles de saumon au stade 0+, de connaître l'abondance de ces jeunes poissons. L'échantillonnage de chaque station favorable se déroule sur une période de 5 minutes.*

Outre ces deux suivis sur le terrain, sur L'Elorn nous avons le privilège de disposer d'un système de vidéo-comptage. Le nombre de poissons enregistré tout au long de l'année par la caméra peut être mis en rapport avec le nombre de captures et de frayères.

A titre d'exemple, en 2011 la caméra a enregistré 1 369 saumons, les pêcheurs en ont prélevé environ une centaine et l'AAPPMA a comptabilisé 652 frayères en fin de saison. Ces quelques chiffres démontrent au passage que le nombre de captures n'est absolument pas un indicateur fiable pour déterminer la richesse ou la pauvreté d'un cours d'eau, surtout de-

puis un quart de siècle avec le décalage des migrations sur la période estivale, période durant laquelle le poisson est très peu mordeur.

Depuis 2010, cette opération est réalisée dans le cadre du programme migrateur du contrat de projet Etat-Région 2007 - 2013, en lien étroit avec la fédération des AAPPMA du Finistère qui effectue le même travail sur le bassin de l'Aulne. Pour conclure, rappelons que l'ELORN, estuaire compris, se trouve en site NATURA 2000, lequel s'étend sur 2374 hectares, sur 21 communes.

L'ensemble de ces suivis et programmes devraient permettre à terme d'affiner la gestion piscicole et halieutique de l'espèce, étant entendu que le cycle de vie marine qui se déroule dans l'immensité de l'Atlantique Nord reste mal connue. Chacun comprendra que ce n'est pas là le moindre des problèmes s'agissant de ce grand migrateur. Il semble en effet que le taux de survie en mer soit en baisse depuis les années 70, vraisemblablement du fait de la surexploitation du poisson-fourrage (pêches minotières) et du réchauffement climatique.

- (1) AAPPSB : association pour la protection du saumon en Bretagne et Basse Normandie, aujourd'hui devenue Eau et Rivières de Bretagne
- (2) AAPPMA ; association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- (3) CSP ; Conseil Supérieur de la Pêche, aujourd'hui ONEMA

Sur les rivières Bretonnes nous disposons désormais de plus en plus de données sur le saumon atlantique. Cependant, beaucoup d'inconnues demeurent. Il est regrettable que nos techniciens et scientifiques Français (tant de l'ONEMA que de l'INRA) travaillent si peu avec nos voisins d'Outre Manche qui possèdent, avec la Norvège et L'Islande, la plus forte concentration de rivières à saumon atlantique au Monde et surtout de données chiffrées infiniment plus anciennes et beaucoup plus abondantes que les nôtres. Sans vouloir nous comparer à L'Ecosse ou L'Irlande où certains cours d'eau voient remonter chaque année des dizaines de milliers de migrants (TWEED, SPEY, TAY.... MOY), il nous semblerait judicieux de nous rapprocher et

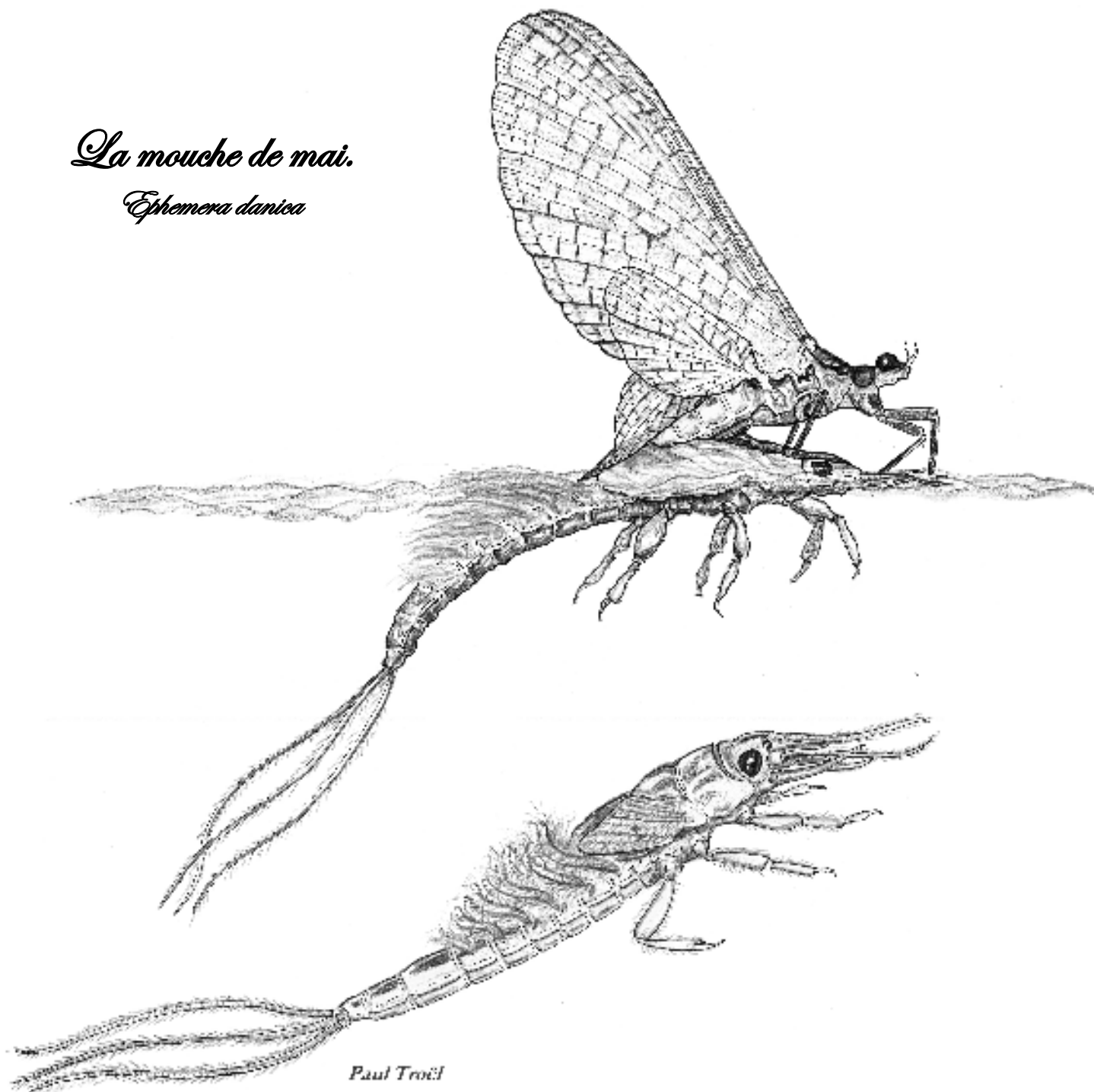
d'échanger véritablement avec les gestionnaires des rivières du Devon et de Cornouailles lesquelles présentent beaucoup de similitudes avec nos cours d'eau du Massif Armoricaïn. (DART, FOWEY, TEIGN, PLYM, EXE...) .Est ce trop demander à l'heure de l'Europe et de NATURA 2000 ?

Jean Yves Kermarrec Président AAPMA ELORN

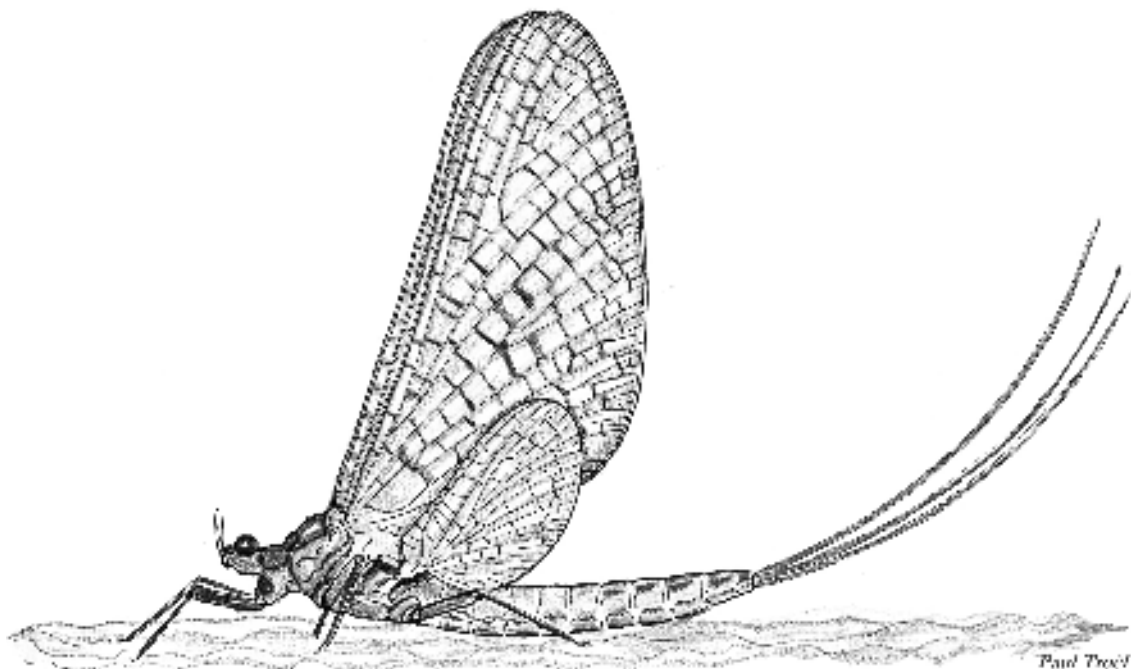
Pour plus de détails ,consultez le site : www.elorn-aappma.com

La mouche de mai.

Ephemera danica



Il y a un insecte, paraît-il, qui ne vit que cinq minutes. En cinq minutes, il est jeune, adulte, cacochyme ; il épuise toutes les combinaisons d'histoire d'enfance, d'adolescence, de déboîtement du genou et de cataracte, d'unions légitimes ou morganatiques. Tiens, depuis que je te parle, il doit en être au moins à la rougeole et à la puberté... (Electre : Jean Giraudoux)



L'insecte que les pêcheurs appellent « mouche de mai » est le plus grand éphémère présent en France. Ailes déployées, l'adulte mesure jusqu'à 60 mm d'envergure. Dans notre région, vivent deux espèces : *Ephemera danica* et *Ephemera vulgata*.

Ephemera danica est l'espèce la plus répandue, dans nos rivières bretonnes.

Ephemera vulgata colonise préférentiellement les moyennes et grandes rivières, à courant lent, comme la partie canalisée de l'Aulne.

Cycle de vie d'*Ephemera* :

Les oeufs sont déposés à la surface de l'eau par la femelle. Ces oeufs coulent rapidement et se collent sur le substrat du fond de la rivière. L'éclosion se produit au bout de quelques semaines. Les oeufs donnent naissance à des larves qui, au terme de deux ou trois années, marquées par de nombreuses mues (20 à 30), atteignent jusqu'à 30 mm de longueur, avant d'émigrer.

Au fil de leur croissance, ces larves développent leurs organes et font apparaître sept paires de branchies, doubles appendices plumeux fixés sur les segments l'abdomen. Elles sont munies de fortes mandibules dont le long prolongement antérieur dépasse une tête robuste. De puissantes pattes antérieures viennent compléter l'équipement de ces insectes terrassiers au corps cylin-

drique, qui, dans le substrat meuble des cours d'eau, creusent des galeries dans lesquelles ils vivront le reste de leur existence subaquatique.

Ces larves se nourrissent de débris végétaux et de particules limoneuses. Les sacs alaires qui renferment les ailes repliées des futurs adultes sont de plus en plus proéminents à l'approche de l'émersion.

A la fin de son développement, la larve monte à la surface pour muer à l'état adulte ailé. Mais cette mue n'est pas la dernière, car, fait unique chez les insectes, l'adulte de l'éphémère vit deux états : l'état de subimago, qui, après une ultime mue, se transforme en un insecte parfait : l'imago. Il faut noter que, pendant leur vie d'adulte, les éphémères ne se nourrissent pas.

La métamorphose de la larve en subimago est rapide (quelques secondes). Après s'être extrait de sa peau larvaire (exuvie) et avoir dérivé, emporté par le courant, l'adulte subimago, après quelques essais d'envol infructueux, s'échappe enfin de la surface de l'eau. Son vol lourd le guide vers les frondaisons de la rive, où il attendra à l'abri d'une feuille, l'ultime moment du passage à l'état imago, ayant, momentanément, échappé à l'avidité des truites, oiseaux ou libellules.

Après une attente variant entre 12 et 24 heures, caché dans la végétation, l'éphémère, d'un jaune olive

terne, subit sa seconde métamorphose. Plusieurs minutes lui sont souvent nécessaires pour muer une dernière fois. La mouche de mai qui s'envole, à présent, débarrassée de sa peau de subimago, est une créature bien différente.

Légèrement plus petit, c'est un insecte d'un aspect plus élégant et plus affiné que le subimago. Les ailes dont la teinte tire sur le bleu sont d'une grande transparence et d'une grande délicatesse. Le corps, ivoire pour la *E. danica* et jaune brun pour les *E. vulgata*, est plus « flashy », les marques brunes abdominales sont plus foncées et les trois soies caudales sont plus longues.

Cette nouvelle créature, sexuellement mature, n'a plus qu'un but : se reproduire.

Les mâles s'élèvent, les premiers, en vols nuptiaux en essaim ; à l'aide leurs pattes antérieures, ils saisissent les femelles qui traversent les essaims et s'accouplent en l'air. Cette danse d'amour, au-dessus des rives des cours d'eau, consiste en de brèves montées verticales dans l'air, suivies de gracieuses descentes « en parachute », exécutées au moyen des ailes et des soies caudales.

Une fois l'accouplement accompli, le mâle tombe, exténué, par terre ou à la surface de l'eau, mourant. La femelle descend à la surface de l'eau qu'elle effleure de son abdomen pour y déposer ses oeufs, de-ci de-là, avant de finir sa vie, emportée au fil de

l'eau ou dans la gueule d'un poisson. Couramment, il arrive - hélas ! progrès oblige... - qu'elle soit leurrée par les réverbérations du bitume d'une route, ou celles du toit d'une voiture et qu'elle sacrifie inconsciemment son oeuvre de procréation.

Les mouches de mai apparaissent sporadiquement en avril. Les plus grosses émergences ont lieu fin mai et début juin. Ces émergences peuvent déclencher une véritable frénésie alimentaire chez les grosses truites qui,

alors, sans méfiance, se ruent sur tous ces insectes. Ce sont des moments exceptionnels, mais de plus en plus rares, pour le pêcheur à la mouche.

Ephemera danica est relativement tolérant à la pollution organique. Mais Michel Brulin, le coordinateur national du dernier inventaire des éphémères de France, fait remarquer que la large présence d'*Ephemera danica* dans notre pays, ne doit pas faire oublier les disparitions locales qui fragilisent

à terme les populations, en empêchant la recolonisation des sites dont il a disparu. La Bretagne n'échappe pas à ce commentaire.

Paul Troël

ndlr : Le site de L'ABPM (**Association Bretonne pour la Pêche à la Mouche**)

<http://www.abpm-asso.fr/index.php>

On peut y voir en particulier un diaporama intéressant sur la sauvegarde de l'anguille

Encore une pollution d'un affluent de l'Elorn !

Et ce n'est pas la première ! Depuis le début de l'année 2011, c'est la 5e ! Le Guillec, le Glanvez, le Justicou, le Morbic et maintenant, le ruisseau de Loc Eguiner sans compter toutes les pollutions diffuses et ...celles qui passent inaperçues, en particulier de nuit.

A ce rythme là ce ne sont plus des accidents, c'est de la négligence criminelle si ce n'est de la malveillance.

Et une de plus ! Ce jour, 19/06, l'Aber-Wrach où les activités de pêche, de ramassage, de distribution de toutes les espèces de coquillages, crustacés, gastéropodes et poissons viennent d'être interdites.

Des méthodes de production écologiques doublent la production alimentaire !

Le Rapporteur spécial, Olivier De Schutter, a présenté son nouveau rapport « Agroécologie et droit à l'alimentation » devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

Fondé sur un examen approfondi des plus récentes recherches scientifiques, ce rapport démontre que les petits agriculteurs peuvent doubler la production alimentaire dans les régions vulnérables en recourant à des méthodes de production écologiques. Le rapport appelle donc les Etats à entamer un virage fondamental en faveur de l'agroécologie comme moyen de garantir leur sécurité alimentaire et de répondre aux défis du changement climatique et de la pauvreté rurale.

« La réussite de cette transition agro-écologique dépendra de notre capacité à apprendre plus vite des innovations récentes, à diffuser largement les découvertes et à soutenir les agriculteurs et leurs organisations », a déclaré M. De Schutter au moment de présenter son rapport.

Plus d'infos sur : <http://www.srfood.org/index.php/fr> <http://preview.tinyurl.com/srfood-news-2011-0308-1-fr>

Non aux forages avec fracturation

Cette pétition proposée par : collectif du Sud contre les gaz de schiste Elle sera envoyée à : Président du Sénat ainsi qu'à vos sénateurs. Elle prendra fin le : 31/08/2011 Elle est signable en ligne :

<http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/presentation.php?id=311>

Non à la destruction des espèces « nuisibles »

Le législateur a décidé d'adapter la législation aux volontés exprimées localement par le monde cynégétique. Cette nouvelle réglementation en préparation pourrait donc s'avérer encore pire pour ces « mal-aimés », qui font pourtant partie intégrante de notre patrimoine naturel.

Il y a donc urgence à réagir ! Davantage d'infos et signature de la pétition sur le site des Cyberacteurs :

<http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/presentation.php?id=324>

Pour nous contacter:

Bretagne Vivante SEPNB Rade de Brest
186 rue Anatole France
BP 63121
29231 BREST CEDEX

Courriel: contact@bretagne-vivante.org



<http://www.forumbretagne-vivante.org/forum>

<http://www.bretagne-vivante.org/>

<http://rade-de-brest.infini.fr/>